



LES RÉVOLTES DU MAÏS JAUNE AU KENYA

Le 17 mai 1985, 200 élèves de l'école secondaire de Kiambu (district de Murang'a) mettent le feu à leur école. Les dégâts sont estimés à deux millions de shillings kenyans. « Je n'ai jamais vu une folie de cette sorte au Kenya, déclare le lendemain un prêtre du diocèse, on peut se demander si ces élèves ne sont pas des malades mentaux ».

L'action des élèves en effet a été particulièrement violente, et ils ont fait en sorte que l'incendie ne puisse être éteint, lançant des pierres aux voisins venus porter secours.

Comment en est-on arrivé là ? Depuis plusieurs jours, les élèves avaient établi un cahier de doléances : le manque d'eau et surtout la mauvaise nourriture étaient à l'origine de leur mécontentement. Leur grande revendication était la suppression du maïs jaune de leur menu quotidien. Le maïs jaune est au Kenya un produit de l'aide alimentaire internationale ; les Africains lui préfèrent le maïs blanc, qui constitue la base de leur nourriture. Le maïs jaune est une céréale peu prisée et même dévalorisée, bonne pour les animaux.

Les élèves de l'école de Kiambu avaient en vain rencontré leur directeur pour tenter de faire aboutir leurs revendications, qu'ils avaient appuyées en boycottant le maïs maudit. Puis ils décidèrent qu'il ne leur restait que l'action directe. Seuls 25 élèves « loyalistes » refusèrent de s'associer au projet des incendiaires et allèrent se réfugier dans la maison du directeur, à 2 km de l'école, où ils passèrent la nuit.

L'école fut en grande partie détruite : plusieurs classes brûlées, ainsi que la bibliothèque, le secrétariat, et bien sûr l'entrepôt où le maïs était stocké.

Les parents affluèrent sur le lieu du sinistre et furent d'autant plus choqués et en colère, qu'il s'agissait d'une école *harambee*, qu'ils avaient en grande partie construite eux-mêmes. « Même les

étudiants de l'Université, fit observer l'un d'eux, ne font pas de tels ravages ». Quant au député du lieu, M. Niduati Kariuki, il s'insurgea contre l'irresponsabilité des élèves, car « tout le monde connaît bien, dit-il, la situation dramatique dans laquelle se trouve la région, qui a subi la famine, que seule l'aide gouvernementale a permis de résorber ».

Quelques jours plus tard, certains « meneurs » de la rébellion comparaissaient devant un tribunal plein à craquer. « Le délit qui a été commis est fort sérieux, déclara le juge, et les dégâts sont très importants. Tout cela a été commis délibérément et avec une méchanceté criminelle ». Les responsables, cependant, à cause de leur jeune âge, ne furent pas condamnés à des peines de prison mais placés sous surveillance.

Au cours des premiers mois de l'année, d'autres actions, moins violentes, se sont produites dans plusieurs écoles du pays, notamment à Kaseru (Machakos) et à Karuri (Kiambaa). Les doléances étaient partout les mêmes : mauvaises conditions de travail, mauvaise nourriture. Le maïs jaune était toujours en cause.

Cependant, les révoltes scolaires de ce type ne sont pas nouvelles au Kenya, et elles ont quelquefois été tout aussi destructrices que celles de Kiambugi. Le maïs jaune n'est que le dernier avatar de ce qui est devenu une tradition insurrectionnelle dans un milieu scolaire où les conditions d'études sont souvent précaires, la discipline, rude et la communication, incertaine entre la direction et les élèves.

Les comportements de ces jeunes « hooligans » sont périodiquement dénoncés par la presse. Mais les journalistes profitent aussi de ces moments chauds pour jeter un regard critique sur le système éducatif.

Ainsi, en août 1983, le *Standard* notait que « si les grèves résultent de l'indiscipline d'élèves qui entendent conduire leurs affaires à leur façon, sans réaliser qu'ils ont encore beaucoup à apprendre », il convenait aussi de noter que certains éducateurs agissaient « en dictateurs », plus qu'en leaders et en monteurs de conduite. « Chez certains d'entre eux, estimait le journal, il y a un mythe qui veut que les fondateurs de nos meilleurs écoles sont des despotes, qui dirigent leurs établissements d'une main de fer » (*Standard* 13 août 1983).

« Nous pensons, écrivait par ailleurs un journaliste du *Kenya Times* (29 mars 1982), que les élèves ont toujours tort de se mettre en grève, même s'ils ont des doléances qui se justifient (...), mais les maîtres et les parents sont aussi en cause. Il n'est pas bon que l'administration scolaire laisse ces revendications s'accumuler au point que leur seule expression possible soit la violence (...). La seule solution durable, c'est une plus grande démocratisation des écoles ».

En 1982, le *Standard* stigmatisait l'attitude de certains membres des *school boards* qui siègent dans ces assemblées non par esprit civique « mais à cause du prestige que cela leur confère ou des faveurs qu'ils peuvent en tirer. Et il en va de même de maîtres qui font leur travail non pour l'avenir de notre jeunesse, mais parce que

c'est un emploi prestigieux et bien payé » (*Standard*, 29 mars 1982).

Il arrive même, lit-on dans le *Daily Nation* (14 juillet 1983), que ce soient les professeurs en personne « qui incitent leurs élèves à la grève, quand ils ne s'entendent pas avec leur directeur ».

Les grèves seraient moins nombreuses, assure un District Commissioner, tirant les leçons de l'agitation scolaire au Kenya lors de l'été 1983, si « les élèves étaient écoutés » et si les directeurs leur expliquaient mieux la nature des problèmes de leur établissement (*Daily Nation*, 15 juillet 1983). La palabre pourrait-elle résoudre le problème du maïs jaune ?

Christian Coulon